





Communiqué de presse | Lausanne, le 22 juin 2015 Embargo au lundi 22 juin 14h

Lausanne accueillera le premier Hôtel des Patients de Suisse

CHUV Service de communication Rue du Bugnon 21 1011 Lausanne

Hotline médias M:+41 79 556 60 00 medias@chuv.ch

Renseignements complémentaires:

CHUV
Service de communication
Darcy Christen, adjoint,
Responsable des relations médias
darcy.christen@chuv.ch
M.+41 79 556 60 00

Reliva Patientenhotel SA Monika Noël Chargée de projet Monika.noel@reliva.ch T:+41 44 233 30 05 M:+41 79 622 17 33

Retraites Populaires Lorraine Clément, Responsable de la Communication presse@retraitespopulaires.ch T:+41 21 348 21 32 M:+41 79 217 36 16 Le premier Hôtel des Patients de Suisse ouvrira ses portes à Lausanne à l'automne 2016. Il est l'œuvre d'une collaboration étroite entre trois partenaires : le CHUV, sur le site duquel le bâtiment est en construction, la société Reliva Patientenhotel SA et Retraites Populaires. Les directions des trois institutions et le chef du Département de la santé et de l'action sociale de l'Etat de Vaud Pierre-Yves Maillard se sont retrouvés sur le chantier le lundi 22 juin pour poser la première pierre de l'édifice.

L'année prochaine verra s'ouvrir à Lausanne le premier Hôtel des Patients de Suisse. Cet établissement d'un genre nouveau alliera prestations médicalisées et conditions d'accueil optimales notamment au travers de la prise en charge hôtelière. Grâce à la collaboration de trois partenaires publics et privé – le CHUV assurera les soins ; la société Reliva Patientenhotel SA exploitera les lieux ; Retraites Populaires finance et réalise le projet immobilier – il devient possible, dans le cadre de son séjour hospitalier, de bénéficier du confort hôtelier 3*, indépendamment de son type d'assurance maladie. Ainsi, un patient au bénéfice d'une assurance de base pourra être transféré à l'Hôtel des Patients et profiter des prestations hôtelières offertes.

Les 114 chambres seront destinées à des patients en début ou en fin de séjour, qui nécessitent des soins aigus de faible intensité. Chaque patient hébergé à l'Hôtel des Patients pourra profiter de sa sphère privée en séjournant dans une chambre individuelle. Pour les patients qui le souhaiteraient, leurs proches auront également l'opportunité de séjourner dans l'établissement à leurs côtés. Un couple, dont l'un des conjoints doit subir une opération, aura ainsi la possibilité d'occuper une chambre ensemble avant et après l'intervention (les prestations hôtelières de l'accompagnant valide restant à la charge de ce dernier). L'établissement permettra aussi d'héberger, à leurs frais, les parents d'un enfant hospitalisé ou des personnes qui se déplacent de loin pour recevoir des soins ambulatoires au sein du CHUV.

Les patients restent sous la responsabilité médicale du CHUV et se trouveront à proximité immédiate du bâtiment hospitalier principal. En effet, l'Hôtel des Patients est situé au nord de l'hôpital Nestlé, au début de l'avenue de la Sallaz. Outre une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du personnel soignant, les patients bénéficieront d'un cadre adapté aux normes pour les personnes à mobilité réduite, de chambres équipées d'une salle de bain individuelle, d'un service navette pour se déplacer sur le site du CHUV ou encore d'un bracelet d'alarme et de géolocalisation permettant au personnel soignant d'intervenir en cas de nécessité.







Les patients auront accès au restaurant de l'établissement, également ouvert au public, qui offrira une cuisine saine et équilibrée répondant aux besoins des patients.

Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre les trois partenaires et l'Etat de Vaud, qui a mis le terrain à disposition sous forme de droit de superficie (DDP). Pour Retraites Populaires, cette réalisation immobilière offre une opportunité d'investissement intéressante et permet de répondre aux engagements des institutions de prévoyance sur le long terme.